



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

AVRIL 2018

Emploi Municipal

Monsieur FANLO Christophe prend le poste d'agent technique polyvalent à temps plein. Il sera stagiaire pendant une année avant d'être titularisé.

Monsieur HOFFBECK Michel sera employé sous contrat de 6 mois à compter du 15 avril pour pallier l'activité importante de l'été.

Le demi-poste assuré par Monsieur DUBOIS Eric sera supprimé mi mai 2018 car il prendra sa retraite.

Eau potable

Retrouvez les informations sur la qualité de l'eau de notre commune ainsi que le prévisionnel des interventions sur le réseau d'eau en vous connectant sur le site Internet :

www.toutsurmoneau.fr

Ramassage des ordures

Déchets ménagers : tous les mardis.



Tri sélectif : vendredis 6 et 20 avril.

Prochain Conseil municipal

Vendredi 4 mai 2018 à 20h30

BOUM !!

Différents séismes mineurs (1,3 à 1,7) ont affecté notre coin des Pyrénées cette deuxième quinzaine de mars.

17 mars 22h52 centré vers Sarrance

20 mars 5h30 et 7h32 centrés sur le Jaout

25 mars 20h50 centré sur Sarrance

27 mars 21h50 centré sur le Rey

28 mars 2h59 et 4 h 26 centrés sur Mourenx.

Cette petite activité sismique est habituelle dans une chaîne montagneuse "récente" (d'un point de vue géologique) et généralement sans gravité. Son rythme irrégulier se traduit par des périodes "sans" et des périodes "avec". Ces petits tremblements de terre sont ressentis plus fortement quand l'épicentre est proche, comme ce fut le cas le 20 mars.

N.B. : Vous pouvez suivre le relevé des séismes récents à l'adresse : <https://renass.unistra.fr/sismicite/derniers-seismes-en-metropole>

Stage sécurité routière

Remise à niveau destinée aux seniors le mercredi 18 avril à 14h00 à la mairie (inscription au secrétariat)

SENIORS
Participez à un stage
de remise à niveau
INFOS - TESTS - CONSEILS

Association Prévention Routière
CONDUITE SENIOR
Le stage organisé par l'association Prévention Routière

Anniversaire de nos aînés



Au mois de mars nous avons souhaité l'anniversaire de Monsieur Puente-Borau José.

1. Budget primitif de la commune :

Section Fonctionnement :

DÉPENSES			RECETTES		
Poste	Prévisions	% du total	Poste	Prévisions	% du total
Dépenses courantes (carburants, fournitures, bâtiments, cérémonies, transport scolaire, ...)	163 161 €	27,24 %	Carrière, cantine, garderie et autres.	138 162 €	23,06 %
Charge de personnel	195 830 €	32,69 %	Impôts	290 383 €	48,48 %
Participation syndicats, subventions et divers	42 103 €	7,03 %	Dotations, subventions et participations	117 406 €	19,60 %
Charges financières	8 757 €	1,46 %	Autres produits (Locations, ...)	38 155 €	6,37 %
Charges exceptionnelles	3 670 €	0,61 %	Produits financiers	12 €	- de 0,01 %
Dépenses imprévues	25 687 €	4,29 %	Produits exceptionnels	4 900 €	0,82 %
Atténuation de produits	18 000 €	3 %	Atténuation de charge	10 000 €	1,67 %
Opérations comptables (dont virement à la section d'investissement)	141 810 €	23,67 %			
Total dépenses	599 018 €	100%	Total recettes	599 018 €	100%

Impôts et taxes :

Le Conseil municipal a décidé à la majorité, d'augmenter les taux des taxes de 1% cette année, cela représente une augmentation de 1600€ pour les recettes de la commune.

- La Taxe d'habitation passe de 17,88 % à 18,06%
- La Taxe foncière sur les propriétés bâties de 7,40% à 7,47%
- La Taxe foncière sur les propriétés non bâties de 39,11% à 39,50%

Section Investissement :

Les principaux postes de travaux prévus en 2018 sont les suivants :

Travaux :

- Démolition de tout ou partie du bâtiment Pignard en attente de financement pour réaliser des appartements locatifs.
- Rénovation peintures sur certains bâtiments communaux.
- Échange des vieux radiateurs salle du Conseil et Bureau du Maire par des radiateurs moins énergivores.
- Accessibilité rampe d'accès personnes à mobilité réduite à l'Agence Postale Communale)
- Travaux école, le nouveau bâtiment est terminé, courant avril réhabilitation des 3 classes du RDC ancien bâtiment pour une utilisation totale à la rentrée de septembre.
- Achat de petit matériel et décorations de Noël.
- Électricité : pose d'un nouveau candélabre chemin Las Bignes et réparation centre bourg.

Le budget de la section investissement s'équilibre à 880 784 €.

Le budget primitif 2018 de la commune est adopté à l'unanimité.

Voirie :

1) Mise en place d'enrobé pour les lieux suivants :

- Continuité du chemin de Moutes.
- Continuité du chemin Lapeyrade vers la route de Bosdarros. (jusqu'au chemin de Bouderies)
- Continuité du chemin Lapeyrade jusqu'à la limite entre Rébénacq et Bosdarros.
- Parking Husté et montée du foyer rural
- Création de places de parking au chemin de la Garenne (côté Neez) et au niveau des HLM et du foyer rural.

2) Élagage en différents endroits du village et passage de l'épareuse.

3) Remplacement de panneaux de signalisation et plaques de chemins suite au vandalisme.

4) Achat d'une machine permettant d'enlever les « mauvaises herbes » ainsi que les mousses sur les trottoirs et la voirie, suite à l'interdiction pour la commune depuis le 1^{er} janvier 2017, d'utiliser désherbant et anti-mousse.

2. Budget d'assainissement :

Pour l'année 2018, le budget est équilibré grâce à l'excédent reporté des années précédentes.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les redevances d'assainissement.

Pour l'année 2018, les termes seront :

Terme fixe : 40€

Terme variable : 1,10€

Les schémas directeurs sont toujours en cours.

Ils permettront de prévoir et d'organiser les futurs travaux sur le réseau.

Dans ces conditions, le budget s'équilibre à :

- 71 801 € pour la section de fonctionnement
- 111 980 € en section d'investissement.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2018 Assainissement.

3. Budget de l'atelier-relais :

Le budget de la section fonctionnement s'équilibre à 2460 € et celui de la section d'investissement est en suréquilibre de 1 €.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2018 de l'Atelier-relais

VIDE POUSSETTE de l'association des parents d'élèves de Rébénacq

Organisé à la salle Palisses, le dimanche 29 avril de 9h00 à 18h00.

Vêtements, matériel de puériculture et bourse aux jouets.

Entrée gratuite. Participants: 5 euros la table (1.20m)

Inscriptions : parents.eleves.rebenacq@gmail.com

Jeux pour les enfants, maquillage etc...

Vente sandwichs et gâteaux sur place.



Comité des fêtes

Le président actuel se voit dans l'obligation de quitter le comité. La réunion de préparation n'a réuni que trois personnes. Il ne s'est donc pas avéré possible de constituer une nouvelle équipe. Ainsi les fêtes n'auront pas lieu cette année.

Nous espérons que des volontaires se manifesteront pour 2019.



RONDE DU PIC : DIMANCHE 6 MAI 2018

Comme chaque année, à la même époque, nous faisons appel à vous pour organiser les 3 épreuves :

- La Ronde du Pic, course de 15 km comptant pour le Challenge d'Ossau
- La Ronde en Marche de 9 km,
- La Petite Ronde Féminine, course de 8 km réservée aux dames

BÉNÉVOLES :

Nous espérons plus de 400 concurrents et nous avons besoin de très nombreux bénévoles pour les recevoir et les encadrer (*secrétariats, circulation, sécurité, repas, . . .*).

Il n'y aura pas de réunion de préparation ; les contacts se feront par mail, téléphone ou courrier.

Si vous désirez nous aider, contactez-nous au plus vite:

Tél : 05.59.05.53.42 ou mail : alain.haure@sfr.fr

N'hésitez pas à recruter autour de vous !

Nous comptons sur vous, merci d'avance
Christian CARIVENC - Alain HAURE



INFOS Ronde du Pic :

INSCRIPTIONS

L'inscription à l'une des épreuves Ronde, Marche ou Féminine est **gratuite** pour les habitants(es) de Rébénacq. Le bulletin d'inscription (www.courses-ossau.com) devra nous parvenir impérativement avant le vendredi 4 mai 18h, accompagné d'un certificat médical datant de moins d'un an et portant la mention « *apte à la course (ou à la marche) en compétition* » à l'adresse : Alain HAURE – 2 route de Pau – 64260 REBENACQ.

CIRCULATION

Pour la sécurité des concurrents qui participent à la course du Dimanche 6 mai, un arrêté municipal interdit :

1° la circulation des véhicules (*sauf membres de l'organisation de la course, commissaires et secours*) sur :

- Le chemin dit « *de Derrière le Pic* », dans les 2 sens, de 10h00 à 11h30.

- La voie dite « *route de Laruns* », dans le sens croisement Soubercaze → centre du village, de 9h00 à 11h00.

2° le stationnement sur la Place de la Mairie du vendredi 4/05 à 17h00 au dimanche 6/05 à 15h00